

Paolo GALATI
 Conseiller municipal
 District de
 Saint-Vincent-de-Paul
 514 945-7145
 p.galati@laval.ca

**À L'ÉCOUTE
 de nos citoyens!**

LAVAL

LA VOIX

St-François & Duvernay Est



www.stele-medias.com
 Au service de la communauté
 Serving our community

Angelo IACONO
 Député / M.P. Alfred-Pellan
 450-661-4117 | Angelo.Iacono@parl.gc.ca

12 Mai 2021

Bi-mensuel

ÉDITION 8.05

Les vibrations continues sur le boulevard Lévesque Est

UNE PRISE EN MAIN DE LA SITUATION?

VINCENT CADORETTE

Depuis 13 ans, les habitants du boulevard Lévesque Est insistent auprès de la ville pour que des changements s'effectuent au niveau de l'artère sur laquelle ils vivent. Effectivement, lorsqu'un poids lourd passe sur la chaussée, les habitants des maisons aux alentours ressentent des vibrations, qui endommagent tant leur qualité de vie que la fondation de leurs demeures. Récemment, dans cette histoire, la ville de Laval a commencé à entendre les revendications des citoyens et citoyennes du boulevard Lévesque Est. Depuis, après avoir questionné à maintes reprises les membres du conseil de ville, ces citoyens ont pu apprendre que l'administration lavalloise interviendrait dans le dossier. Effectivement, dans un courriel officiel en provenance de l'administration lavalloise envoyé aux résidents, la ville de Laval explique les dispositions prises au fil des années afin de régler cette situation : « nous avons procédé par étape, en commençant par des interventions qui généralement donnent les résultats escomptés pour des problèmes de vibrations et de bruit : resurfacement de la chaussée, changements des couvercles des regards, comblement des nids de poule. C'est après avoir procédé à ces diverses interventions, et dans certains cas à quelques reprises, qu'il est devenu nécessaire de procéder à une analyse plus approfondie, comme l'étude actuelle des vibrations. Aussi, comme vous le savez, outre le resurfacement prévu cet été, des travaux majeurs de réhabilitation du boul. Lévesque Est sont planifiés et débuteront d'ici 5 à 8 ans. », est-il mentionné dans ce courriel. De plus, la ville envisage d'ajouter un axe routier est-ouest permettant de réduire la pression des poids lourds exercée sur la chaussée. Toutefois, ces solutions à cette



Le Boulevard Lévesque Est

Crédit photo: Vincent Cadorette

problématique en sont seulement à des phases préliminaires.

L'étude des vibrations de la route

Pourquoi une étude empirique de vibration de la route est importante à réaliser dans ce cas-ci ? Étant donné que les autres dispositions prises par l'administration lavalloise dans les dernières années n'ont guère amélioré la situation pour les résidents du boulevard Lévesque Est, il est désormais nécessaire d'arriver à mieux comprendre la manière par laquelle les vibrations des poids lourds sur leur boulevard affectent leurs résidences. Effectivement, l'effet néfaste des vibrations se manifesterait indirectement si on prend en compte le tassement de sol en raison des vibrations

répétitives, en particulier les effets cumulatifs à long terme des expositions répétées. Ainsi, une étude s'étalant sur une durée d'au moins une semaine est de mise afin de recueillir un nombre suffisant de données et produire une analyse complète qui tient compte des effets indirects des vibrations. Une étude des vibrations a donc été menée sur le boulevard Lévesque Est par la compagnie GEOPHYSIQUE GPR INTERNATIONAL INC. Or, des résidents voulant demeurer anonymes affirment que la durée cette cueillette d'information sur leurs terrains n'a été que de 4 heures, incluant l'installation de deux sismographes à l'extérieur et deux dans certaines demeures, laissant peu de temps à la cueillette d'information en soi.

Un autre joueur dans ce dossier

Après avoir été contacté par un des résidents de cette artère, monsieur Michel Trottier, chef de l'opposition officielle de la ville de Laval, s'est investi dans le dossier du boulevard Lévesque Est. Ce

qu'il déplore, c'est que pendant 13 ans, des résidents n'ont pas été entendus : « nous sommes des représentants de la population, nous servons à quoi si nous n'écoutons pas la population ? », mentionne-t-il lors d'une entrevue téléphonique. Tout de même, le problème ne se règlera pas demain matin. Effectivement, étant le seul axe principal dans cette partie de l'est de Laval, ce boulevard recueille donc toute la circulation. Le deuxième axe routier verra le jour seulement dans 8 à 10 ans. En ce sens, monsieur Trottier explique que la ville de Laval est arrivée à un point de rupture où le développement doit s'harmoniser avec le quartier. À cet effet, monsieur Trottier promeut le développement durable : « ans 5 à 10 ans, la ville de Laval comptera 500 000 habitants, nous devons éviter que les ménages aient deux autos. Pour ce faire, la ville doit créer un environnement propice à cela. » En somme, plutôt que de commencer par le développement immobilier, il aurait fallu commencer par le développement routier pour que ce genre de situation n'arrive pas.

RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | INDUSTRIEL

AMÉNAGEMENT, ASPHALTE
BBORDURES ET PAVÉ-UNI
COFFRAGE DE BÉTON
DÉNEIGEMENT
EXCAVATION
FISSURES / DRAIN FRANÇAIS

LIVRAISON DE PIERRE ET DE TERRE • Coupe d'eau

450.665.0600

WWW.AMENAGEMENTML.COM
 amenagementmlexcavation@hotmail.com

ML

f MasterCard VISA

CENTRE SANTÉ OSMAN

NOUVEAU CENTRE MÉDICAL MULTIDISCIPLINAIRE

MÉDECINE FAMILIALE • PRISES DE SANG
 PHARMACIE • PHYSIOTHÉRAPIE • MASSOTHÉRAPIE ET PLUS!

LUN - VEN: 8H À 20H • SAMEDI: 9H À 17H • DIMANCHE: 9H À 14H
 (450) 936-9993 • 8117 - 8119 boul. Lévesque Est, Laval



Francine Charbonneau Députée de Mille-Îles

C'est le retour du soleil, de la chaleur et de belles journées printanières.

Célébrons la venue du printemps, tout en se protégeant encore pour un certain temps.

Soyons solidaires et respectons les consignes.



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Bureau de circonscription
 3131, boul. de la Concorde Est, bureau 303
 Laval (Québec) H7E 4W4

Tél. 450 661-3595
 Francine.Charbonneau.MILL@assnat.qc.ca
 Francinecharbonneau.ca

CHRONIQUE DU CONSEILLER MUNICIPAL ÉRIC MORASSE

Chaque mois, il me fait plaisir en tant que conseiller municipal de Saint-François de vous partager les dossiers qui m'interpellent grâce à cette chronique. De nouveaux projets de la Ville à Saint-François jusqu'à l'adoption de politiques qui toucheront notre quotidien tout comme notre avenir, en tant que citoyens et citoyennes, chaque chronique vous proposera des points d'actualité qui, j'en suis convaincu, en intéressera plus d'un!

Le stationnement alternatif, une histoire ancienne!

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vous annonce que le stationnement alternatif saisonnier tel que nous le connaissons est maintenant histoire ancienne!

C'est un projet sur lequel nous travaillons très fort depuis 2019 et nous sommes extrêmement heureux de le voir enfin se concrétiser. Le stationnement alternatif laisse donc place à une méthode d'alternance qui sera uniquement mise en place lors des opérations d'entretien et de déneigement des routes. L'adoption de cette méthode est le produit de projets pilotes réalisés les deux hivers derniers. L'objectif était de tester différentes

solutions envisageables et d'évaluer leur impact et leur efficacité quant à la gestion du stationnement. Ainsi, à partir du mois de mai et ce, jusqu'à l'automne, de nouveaux panneaux de signalisation seront ajoutés aux panneaux déjà présents afin de préciser que l'alternance n'est nécessaire que lors du déroulement d'opérations d'entretien. Plus besoin de changer votre voiture de place, vous pourrez la stationner des deux côtés de la rue, même en hiver, tant et aussi longtemps qu'aucune opération d'entretien n'est entamée!

Il s'agit d'une réduction de l'alternance de 150 à 36 jours. Plusieurs ressources s'offrent à vous afin de savoir si des opérations d'entretien auront lieu sur votre rue. Vous pouvez consulter l'application Neige Laval; vous abonner pour recevoir une notification SMS, un appel automatisé ou un courriel via apneigelaval.laval.ca; ou tout simplement appeler au (450) 680-2800. L'abolition du stationnement alternatif sur la quasi-totalité du territoire lavallois constitue un progrès significatif vers l'instauration de panneaux lumineux qui s'échelonnent sur les années à venir.

Adoption du projet de règlement du nouveau code de l'urbanisme

Basé sur la forme novatrice urbaine Form-Based Code, ce règlement est le fruit de longues heures de travail menées par nos équipes afin de trouver les meilleures pratiques et solutions en matière d'urbanisme. Le nouveau code de l'urbanisme (CDU) regroupera entre autres, toutes les informations encadrant les règlements le zonage, le lotissement ainsi que la construction.

Concrètement, il s'agit d'un ajout de près de 500 illustrations, une reformulation plus simple et facile des explications ainsi que l'identification des règlements applicables à chaque propriété par le biais d'une recherche d'une adresse ou d'un lot sur une carte interactive. Ainsi, le CDU permettra de planifier et de répartir l'information afin d'offrir des milieux de vie diversifiés et conviviaux.

La consultation publique du projet, comme prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, s'est déroulée le 3 mai dernier. La prochaine date à venir est le 19 mai. À ce moment, la Ville présentera le contenu du CDU et animera une période de questions. Pour suivre l'évolution du projet et connaître les dates importantes, je vous invite à consulter : repensonslaval.ca/revision-urbanisme.

Encourageons nos producteurs locaux!

Malgré le temps un peu frisquet, l'été approche à grands pas! Nos agriculteurs et cultivateurs se préparent afin de nous offrir, comme à l'habitude, des produits frais et de qualité. Maintenant, plus que jamais, nous devons continuer à les soutenir et à acheter localement.

J'offre tout mon appui et mon support à nos entreprises locales et m'engage à les encourager. Nos producteurs locaux contribuent significativement à notre économie et je vous invite à me rejoindre afin que nous puissions tous ensemble leur démontrer une solidarité et un engagement inconditionnel. Pour découvrir toutes les nouveautés locales et connaître tous les emplacements à ne pas manquer, visitez saveursdelaval.com.

Chaque fois qu'un appel de mobilité ou de solidarité est lancé, vous ne faites jamais défaut et répondez toujours avec beaucoup d'enthousiasme. Je suis fier de notre district et du travail que nous accomplissons. Je reste à votre disponibilité et j'espère pouvoir vous croiser cet été dans l'une de ces magnifiques entreprises locales.

Bilan financier

UN SURVOL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MOIS DE MAI

VINCENT CADORETTE

Monsieur Boyer, le successeur de Marc Demers à la tête du Mouvement Lavallois a remplacé monsieur Demers pour cette séance du conseil de ville. Il débute la séance en annonçant le dépôt du bilan financier de 2020. À ce sujet, l'économie lavalloise a très bien résisté au choc économique de la pandémie, estime monsieur Boyer. À vrai dire, selon ce rapport, il y a des surplus économiques qui vont répondre aux obligations de l'administration lavalloise et de fait même financer les mesures de relances économiques post pandémies. Également dans le même ordre financier, la ville de Laval a réalisé près de 75 % de leurs investissements prévus au budget, malgré les changements des modes de travail occasionner par la pandémie. Sur un tout autre ordre d'idée, le système de stationnement alternatif est désormais aboli. Ainsi, monsieur Boyer souligne qu'avec une nouvelle approche, la ville de Laval peut ainsi interdire le stationnement seulement durant des opérations de déneigements ou lors de l'entretien des rues. Par conséquent, les résidents et résidentes de la ville de Laval n'auront plus à déplacer leur véhicule. Effectivement, selon les estimations de l'administration lavalloise, le nombre de relocalisations d'un véhicule stationné par habitant passerait de 150 à 36. Le nouveau système mis en place permettra de recevoir toutes les informations nécessaires à ce sujet via une application



Crédit photo: Vincent Cadorette

mobile. Au final, selon monsieur Boyer, le stationnement des véhicules sera moins un casse-tête sur le territoire lavallois.

Période de questions:

Certaines questions des citoyens ont

retenu l'attention de plusieurs conseillers municipaux. À titre d'exemple, la question de monsieur Claude Loca en lien avec l'accessibilité et les personnages a reçu plusieurs réponses. Effectivement, suite à des discussions avec plusieurs résidents de la résidence Soleil pour personne âgée,

Monsieur Loca est venu à la conclusion qu'avant le confinement plusieurs de ces personnes allaient marcher autour de la résidence. Or, depuis le confinement, ils ont perdu leur force physique et plusieurs d'entre eux doivent désormais utiliser un quadrimoteur pour se déplacer. Également, Monsieur Loca souligne qu'autour de cette résidence, il n'y a pas réellement de place agréable où prendre des marches. Il y a un espace vert non aménagé non loin de cette résidence. Ainsi, il se demande : pourquoi on construit des résidences pour personne âgée dans des milieux qui n'ont rien d'intéressant pour elles et qui ne contribue pas à prolonger leur autonomie ». En ce sens, qu'elles sont les intentions des partis dans leur programme électoral pour améliorer l'environnement dans lequel les personnes âgées de la résidence soleil se retrouvent, pose-t-il au conseil municipal. À ce sujet, monsieur Poissant estime que la ville appartient au citoyen. Afin de répondre aux besoins des citoyens, Monsieur Poissant considère qu'il y a deux mécaniques fondamentales : l'écoute active et un conseiller municipal actif. Également, Monsieur Boyer voulait préciser qu'il y a plusieurs espaces verts à protéger. Malheureusement, la ville de Laval ne peut tous les acquérir. Ainsi, monsieur Boyer estime qu'une partie de la solution passe à travers le nouveau règlement d'urbanisme : lors de l'acquisition de nouveaux terrains par des propriétaires terriens, ceux-ci doivent protéger une plus grande partie d'espace vert.

Éric MORASSE
Conseiller municipal de Saint-François

Marc DEMERS
Maire de Laval

514 927-2781 | e.morasse@laval.ca

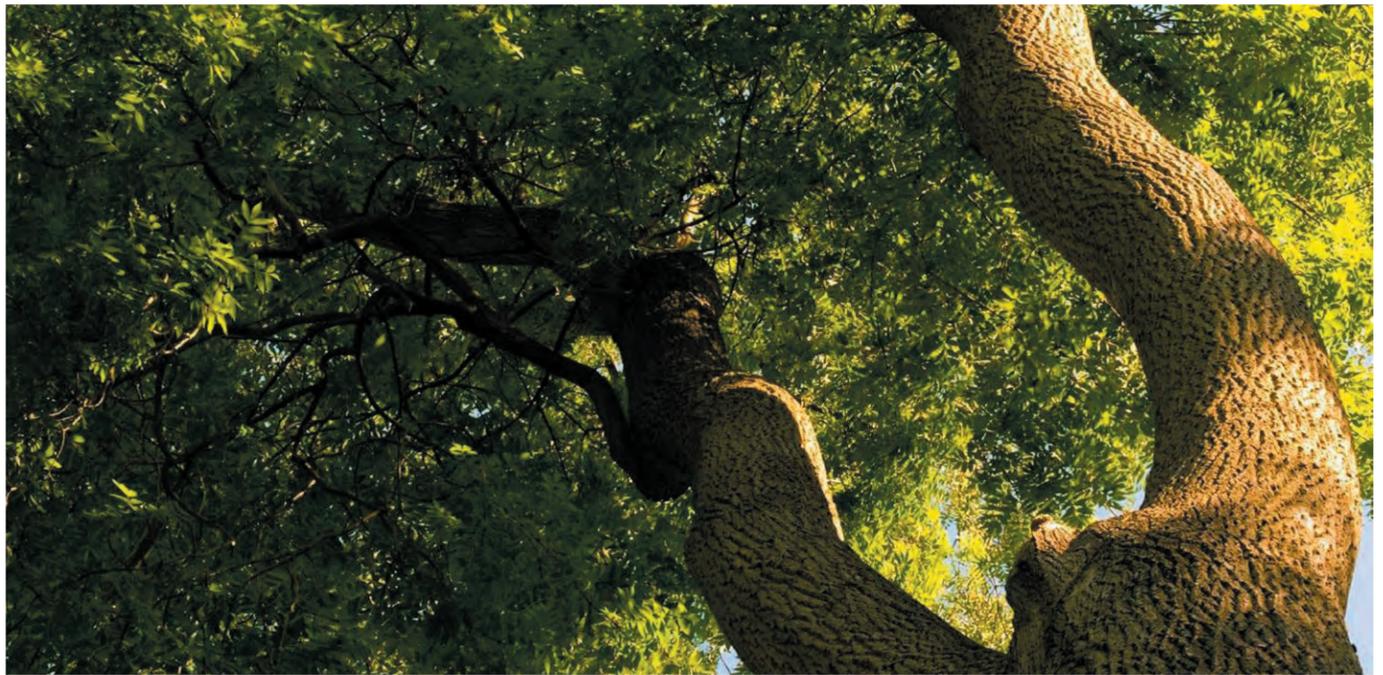
LES RAVAGES DE L'AGRILE DU FRÊNE PERDURENT ENCORE

VINCENT CADORETTE

On déplore la présence de l'agrile du frêne depuis 2012 à Laval. Cet insecte exotique a fait des ravages dans plusieurs quartiers sur le territoire lavallois, dont celui de Saint-François.

Une résidente de Saint-François souhaite créer un regroupement citoyen afin de mobiliser la population au sujet des problématiques associées à l'agrile du frêne. Effectivement, sur son terrain de 66 000 pieds carrés, plus de 80 % des arbres centenaires ont été affectés par l'épidémie de l'agrile du frêne. Accablés par cet insecte, ces arbres devront être abattus afin qu'il y ait une diminution de la prolifération de l'épidémie qui frappe plusieurs villes au Québec. Toutefois, le montant estimé par des compagnies spécialisées pour ce type d'opération s'élève autour de 40 000 \$. Il va sans dire, peu de personnes ont ce montant à leur disposition pour une opération d'abatage d'arbres sur leurs terrains. Dès lors, cette citoyenne a décidé de communiquer auprès de l'administration lavalloise afin de se renseigner sur les dispositifs publics permettant de sauver les arbres sur son terrain. Or, la ville explique qu'ils peuvent seulement agir sur les terrains publics et que les équipes attribuées à ce dossier sont présentement pleinement occupées.

Malgré tout, cette citoyenne engagée se désole du manque d'empathie de l'administration lavalloise à l'égard de sa situation qui n'est point unique. À vrai dire, elle a décidé de communiquer avec les médias, car cette problématique ne touche pas seulement son terrain, mais plusieurs autres également. C'est pour cette raison qu'elle souhaite qu'un regroupement citoyen se forme à ce sujet pour faire front commun pour changer la réglementation afin que la ville agisse tant sur les terrains publics que privés pour ce



Les marques de l'agrile du frêne!

qui est d'endiguer l'épidémie de l'agrile du frêne.

À priori, l'administration lavalloise investit du temps et de l'argent dans cette problématique, puisqu'en août 2020, le taux de mortalité des frênes est à son plus haut niveau depuis 2018 sur le territoire. Dès lors, devant la quantité d'arbres à abattre, la ville de Laval a octroyé en août 2020 des contrats d'une valeur de 4 M\$ afin d'appuyer les équipes internes affectées à cette problématique. Malgré tout, on assiste tout de même à un retard dans l'horaire des coupes d'arbres, comme l'explique Éric Morasse, conseiller municipal de l'arrondissement Saint-François: «l'arrêt ministériel de deux mois en 2020 a clairement retardé les objectifs de coupes d'arbres. Tout de même, nous pensons rattraper notre objectif pour octobre prochain».

Cela dit, lorsque la résidente en question a contacté l'arrondissement à propos de la coupe d'arbres sur son terrain, l'administration lavalloise a répondu que c'était à elle de s'en occuper puisque les arbres sont sur son terrain, malgré l'ampleur des coûts associés. À titre comparatif, d'autres villes fournissent toutefois une subvention à cet effet. Notamment, la ville de Montréal offre une subvention aux citoyens pour rembourser une partie du coût de l'abatage sur des terrains privés. Cette aide financière est conditionnelle au remplacement du frêne abattu, qui peut être effectué gratuitement par la ville de Montréal. Également, depuis 2019, le traitement contre l'agrile du frêne est gratuit sous condition d'admissibilité sur les terrains privés. Dès lors, cette résidente se demande pourquoi la ville de Laval n'offre pas elle aussi ce type

Crédit photo: Vincent Cadorette

d'initiative auprès de ses résidents.

Quoi faire s'il y a une contamination à l'agrile du frêne sur votre terrain

Lorsque nous allons sur le site web de la ville de Laval, il y a une section accordée à la problématique de l'agrile du frêne sur une propriété privée. Effectivement, en ce qui a trait au traitement des arbres : les résidents ont la possibilité de faire traiter leurs frênes entre le 1er juin et le 31 août de chaque année à l'aide de l'insecticide d'origine botanique TreeAzin, à un tarif préférentiel négocié par la ville: 3,43\$/cm de diamètre à hauteur poitrine. Si le traitement n'est pas possible, les citoyens doivent émettre une demande pour un permis d'abatage auprès de la ville, ce permis étant gratuit. Ils sont ensuite tenus de défrayer eux-mêmes les coûts de l'abatage.

NOUVEAU PROGRAMME: SUBVENTION JUSQU'À 125 000 \$ POUR LES ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES



personnalisé en partenariat avec des acteurs publics et privés de l'écosystème économique lavallois.

Le soutien aux entreprises fait partie de nos priorités depuis le début de la pandémie, et cette aide financière de 125 000 \$ est plus que nécessaire pour assurer une relance économique durable. Cette somme soutiendra le virage numérique en plus de leur donner accès à des experts lavallois pour les accompagner dans le projet. Cette subvention fera une grande différence pour nos entreprises en plus de créer un impact positif sur notre économie.

— Stéphane Boyer, maire suppléant, vice-président du comité exécutif et responsable du développement économique

Nature de l'aide financière

L'aide financière est offerte sous forme de contribution non remboursable selon les paramètres suivants:

- 25% du coût d'acquisition d'équipement jusqu'à un maximum de 100 000 \$ par entreprise;
- Frais connexes pour l'acquisition d'équipement (maximum de 15% du coût d'acquisition);
- Bonification pour les projets ayant un volet significatif visant à tirer pleinement profit de l'Internet des objets (IoT) – jusqu'à 25% du coût d'acquisition d'équipement et jusqu'à un maximum de 125 000 \$ par entreprise.

La Ville de Laval lance le programme Accélérateur d'opportunités – soutien à la productivité afin d'aider les entreprises du secteur manufacturier ou ayant des activités de production à accélérer leur virage numérique. Pour les aider à demeurer compétitives au Québec et à l'étranger et à assurer leur pérennité, ces entreprises peuvent se prévaloir d'une aide financière non remboursable pouvant atteindre 125 000 \$. Ce coup de main, issu du Plan de relance économique de la Ville de Laval, prévoit également un accompagnement

BUDGET 2021

Soutenir nos organismes communautaires, c'est épauler notre communauté

Créer un **Fonds de relance des services communautaires**

Soutenir les **organismes de lutte contre la violence fondée sur le genre**

Bonifier le **Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire** et le **Fonds des infrastructures alimentaires**

Entreprendre les décaissements prévus pour le **Fonds de finance sociale**

Établir un **Fond de dotation philanthropique dirigé par les Noirs**

IACONO

Député / M.P. Alfred-Pellan

angelo.iacono@parl.gc.ca

**Même vacciné,
on doit se protéger.**





**Continuons d'appliquer les mesures sanitaires
pour se protéger et protéger les autres.**

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

UNE SANTÉ FINANCIÈRE SOLIDE POUR LAVAL

La Ville de Laval rend public aujourd'hui son [rapport financier annuel](#) pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020. La Ville affiche un excédent de 85,6 M\$, lequel inclut notamment une aide spéciale de 42,3 M\$ accordée par le gouvernement du Québec dans le cadre de la pandémie. De ce surplus, une somme de 24 M\$ sera directement placée dans ses fonds et réserves en vue de diverses obligations financières futures, notamment les caisses de retraite et la résilience face à de potentiels sinistres, dont la possibilité d'inondations.

La somme de 42,3 M\$ accordée par le gouvernement du Québec a été affectée au budget de fonctionnement de la Ville pour l'année 2021, ce qui a notamment permis de financer des mesures de relance économique et de faire bénéficier les citoyens d'un gel de taxes. Le solde d'environ 20 M\$ permet quant à lui d'améliorer les fonds disponibles pour les dépenses en immobilisations (14,9 M\$) et les imprévus (5 M\$).

L'excédent de 85,6 M\$ est composé des éléments suivants :

- 42,3 M\$ en aide financière accordée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le contexte de la pandémie de COVID-19, laquelle sera principalement utilisée en 2021;
- 22,9 M\$ en droits de mutation;
- 10,0 M\$ d'un gain exceptionnel et non récurrent à la suite d'un règlement hors cour;
- 4,8 M\$ en revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes dus à une croissance urbaine plus forte qu'anticipée.

« En 2020, nous nous étions engagés à améliorer les services aux citoyens. Nous avons tenu nos engagements, et ce, malgré la pandémie! Grâce à notre rigueur financière, Laval a su contrôler ses dépenses tout en continuant d'offrir un service de qualité aux citoyens, notamment en matière de déneigement et de plantation de végétaux. »

— Marc Demers, maire de Laval

Malgré une crise mondiale et la baisse de certains de ses revenus en lien avec l'arrêt ou le ralentissement d'activités récréatives, la Ville a maintenu un service de qualité aux citoyens, en plus d'assurer un taux d'achèvement de 74,2 % de son plan triennal d'immobilisations.

« Cette situation budgétaire représente une occasion pour les Lavallois. Les marges de manœuvre dégagées nous permettront de poursuivre nos efforts pour réaliser diverses opérations de relance, tant pour l'économie, l'environnement, la culture et la solidarité sociale. La consultation des acteurs du milieu que nous tenons actuellement est d'ailleurs une véritable pépinière d'idées. »

— Stéphane Boyer, maire suppléant, vice-président du comité exécutif, conseiller municipal de Duvernay-Pont-Viau et responsable des finances publiques et du développement économique

Un marché résilient et un plan économique efficace

Globalement, l'accroissement des revenus de la Ville et l'aide gouvernementale expliquent plus de 90 % de l'excédent. Outre l'aide gouvernementale reçue, l'augmentation est aussi attribuable à la résilience et à la force du marché immobilier de Laval, où l'on constate une hausse de près de 23 M\$ en droits de mutation et de 4,8 M\$ supplémentaires en revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes. Également, dès le début de la pandémie, les mesures nécessaires ont été prises pour contrôler la totalité des dépenses de fonctionnement.

Mentionnons les importants efforts réalisés par la Ville afin de soutenir les entrepreneurs et les entreprises, dont la mise en place du Plan de relance économique de Laval (20 M\$ sur 18 à 24 mois), qui vise à accompagner et soutenir ces derniers dans la transition vers une économie post-pandémie. Dans cette perspective, la Ville a accordé 80 prêts totalisant plus de 3,31 M\$ en 2020.

Des mesures pour soutenir les citoyens et les organismes

Rappelons que dans le but d'accorder un répit aux citoyens durant cette période, l'administration municipale a également mis en place différentes mesures, ce qui inclut :

le report des échéances du compte de taxes foncières pour les années 2020 et 2021 (2 M\$);

le gel du compte de taxes foncières pour 2021 (10,8 M\$);

des contributions exceptionnelles versées aux organismes communautaires afin de soutenir, entre autres, les banques alimentaires (2,2 M\$).

En tout, l'impact financier de la pandémie est évalué à 52,4 M\$ pour les années 2020 et 2021, sans compter les sommes accordées à la Société de transport de Laval pour le maintien de ses services.

Des chiffres qui parlent

En matière de **déneigement**, bien qui y ait eu un faible niveau de précipitations cet hiver, le volume de neige soufflé a augmenté de 17,9 % par rapport à la moyenne de 2018-2019. Ceci représente la volonté de la Ville de Laval d'améliorer le service aux citoyens en nettoyant les rues rapidement et efficacement. À cet effet, le nombre d'équipes de soufflage déployées a été augmenté de 5,1 % et les coûts de main-d'œuvre ont diminué de 12,2 % en comparaison aux 2 années précédentes.

Soucieuse de ses actions en matière de **développement social**, la Ville a entre autres contribué à hauteur de 4,5 M\$ pour la mise en place de logements sociaux et communautaires. Également, par l'entremise du Fonds Place-du-Souvenir, la Ville a investi 493 543 \$ en s'associant à divers partenaires et organismes du milieu, dont la contribution s'est élevée à 1 030 309 \$. Ainsi, pour chaque dollar investi par le biais du FPS, deux dollars, soit le double, ont été investis par des partenaires et des organismes du milieu.

Les engagements en matière

de **développement durable** ont été en croissance sur tous les plans, ce que démontrent plusieurs exemples :

Le nombre de subventions pour l'acquisition de vélos électriques a augmenté de 54 % par rapport à l'année précédente;

Pour sa propre flotte de véhicules, la Ville a fait l'acquisition de 56 véhicules électriques, ce qui représente un montant total de près de 2,7 M\$ (2,2 M\$ après les rabais gouvernementaux);

La Ville a planté plus de 51 000 végétaux, comparativement à près de 4 500 en 2019;

La collecte des matières organiques a été étendue aux bâtiments de 8 logements et plus;

Les plans directeurs de réhabilitation du réseau d'aqueduc et d'égout sont complétés à 90% et seront achevés en 2021.

PTI : un taux de réalisation inégalé

La Ville a vu se réaliser 74,2 % du budget d'investissements de 336,1 M\$ en 2020. C'est un taux exceptionnel, pour une année marquée par une pandémie. Il s'agit du meilleur taux de réalisation des dernières années, ce qui permet la poursuite de la mise à niveau d'infrastructures, comme les réseaux routiers, cyclables et piétonniers ainsi que les égouts et aqueducs.

Avec une situation financière robuste malgré la pandémie, Laval est en bonne position pour faire face à d'éventuels imprévus. Les déficits budgétaires (interdits par la loi) sont donc évités, et les citoyens bénéficient d'une charge fiscale maintenue à un niveau enviable.

Les citoyens lavallois demeurent au centre de toutes les actions entreprises, et il est entendu de poursuivre les efforts en ce sens. La saine gestion dont Laval a fait preuve ces dernières années démontre clairement son engagement à assurer à ses citoyens une ville paisible et sécuritaire, à l'image de sa vision **Laval 2035 : urbaine de nature**.

FONDS PLACE-DU-SOUVENIR

AIDE FINANCIÈRE DE 66 844 \$ EN SOUTIEN AUX JEUNES DE 6 À 17 ANS

Pour lutter contre l'exclusion sociale, favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative, la Ville octroie 2 subventions par l'entremise du Fonds Place-du-Souvenir. Une aide financière de 32 740 \$ est accordée à la Maison des enfants le Dauphin de Laval pour bonifier l'offre de tutorat virtuel auprès d'élèves du primaire issus de milieux défavorisés. La 2e subvention, de 34 104 \$, assure le déploiement du projet « Gamer de rue »

de l'organisme Travail de Rue Île de Laval (TRÎL) auprès des adolescents.

« La pandémie a exacerbé l'isolement chez les jeunes, dont les activités et les espaces de rassemblement ont radicalement diminué. Cette situation, jumelée à l'émergence de difficultés scolaires chez les enfants, entraîne de la détresse et rend les jeunes plus vulnérables. En soutenant ces initiatives concrètes et en dotant les

jeunes d'outils pour les aider à traverser cette période éprouvante, nous avons un impact direct et positif sur leur mieux-être et leur développement. »

— Sandra Desmeules, membre du comité exécutif et conseillère municipale de Concorde-Bois-de-Boulogne.

Le comité consultatif du Fonds Place-du-Souvenir recommande ces projets qui répondent à des besoins concrets clairement exprimés par le milieu et qui ont été accentués par la pandémie.

Tutorat virtuel pour les enfants de 6 à 12 ans issus de milieux défavorisés

Depuis le début de l'implantation des mesures sanitaires, les enseignants, les intervenants scolaires et les partenaires du milieu dénotent une augmentation des besoins en accompagnement scolaire auprès des élèves du primaire. C'est pourquoi la Maison des enfants le Dauphin de Laval a été interpellée afin que son offre de tutorat en mode virtuel soit bonifiée.

La bonification de l'offre de tutorat a comme objectifs :

Favoriser la réussite éducative et la persévérance scolaire de plus de 80 enfants issus de milieux défavorisés fréquentant

une école primaire de Laval;

Répondre à l'émergence et à l'exacerbation des difficultés scolaires dans le contexte de la pandémie de COVID-19 auprès des enfants lavallois de 6 à 12 ans issus de milieux défavorisés.

Projet « Gamer de rue » visant les jeunes de 12 à 17 ans

Le projet « Gamer de rue », piloté par le TRÎL, vise à rejoindre et à accompagner 50 jeunes lavallois âgés de 12 à 17 ans par le biais des plateformes de jeux vidéo.

Les objectifs du projet sont les suivants :

Rejoindre un nombre croissant de jeunes lavallois à risque d'exclusion au moyen des jeux vidéo en leur offrant une écoute, en portant des messages de prévention et en les dirigeant vers les ressources appropriées;

Partager les bonnes pratiques d'intervention dans l'espace virtuel avec différents milieux jeunesse et permettre à ces derniers de rejoindre un nombre croissant de jeunes;

Mobiliser les jeunes rejoints dans l'espace virtuel vers d'autres activités offertes par le TRÎL et les partenaires institutionnels et communautaires œuvrant auprès des jeunes à Laval.

PLAINTÉ - Réseau de la santé

Vous êtes insatisfait des services reçus ou que vous auriez dû recevoir ?



Le CAAP - Laval est un organisme communautaire, indépendant du réseau, qui est là pour vous aider dans votre démarche de plainte.

450 662-6022

WWW.CAAPLAVAL.COM

SERVICES GRATUITS ET CONFIDENTIELS

MES DROITS, J'Y VOIS !

Pour faire respecter ses droits, il faut d'abord les connaître!

Suivez-nous chaque mois dans la présentation d'un de vos 12 droits en matière de santé.

Participez au rayonnement de notre campagne «Mes droits, j'y vois» en partageant l'information avec vos proches !



**Consultation
citoyenne**

26 mai — 19h



Planification du centre-ville de Laval.

Rencontre virtuelle
d'information et d'échanges.
Inscrivez-vous.



 reponslaval.ca/centre-ville

**Even once vaccinated,
you still need
to protect yourself.**





**Let's work together to keep respecting health measures
so we can protect each other.**

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

LAVAL ACCOMPAGNE LÉVIS AVEC UNE SOLUTION ÉPROUVÉE EN REQUÊTES CITOYENNES

Lors du conseil exécutif du 28 avril 2021, la Ville de Laval a signé une entente en vertu de laquelle Lévis bénéficiera d'accompagnement en matière de prestation de services numériques aux citoyens. Lévis est ainsi la première à signer une entente avec Laval qui souhaite d'ailleurs partager son expertise auprès d'autres municipalités qui veulent se doter d'une gouvernance, d'outils et de savoirs afin de renforcer leurs pratiques en matière de requêtes citoyennes grâce à un bond technologique et un gain de temps (environ 66 %).

Requêtes citoyennes, la solution lavalloise, permet de maintenir le contact 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 avec les citoyens. Concrètement, il s'agit d'une application informatique qui intègre l'enregistrement, la prise en charge et le suivi des requêtes. Ainsi, elle permet d'avoir une vue à 360 degrés des requêtes d'un même citoyen. Quel que soit le moyen utilisé par celui-ci (par téléphone, en personne, en ligne ou via l'application mobile Voilà! Signalement), les employés municipaux ont tous accès à la même requête. Le service rendu est ainsi passé d'un centre de transfert d'appels à un centre de contact citoyens efficace et intégré.

Requêtes citoyennes: des bénéfices multiples et exportables

Cette transformation a permis d'améliorer l'expérience citoyenne, d'harmoniser les procédures, de rehausser la qualité des interventions et de favoriser le retour d'informations aux citoyens – la priorité étant le service à la clientèle. Les principaux processus ont été améliorés, simplifiés et intégrés dans tous les services de la Ville, ce dont les citoyens de Lévis pourront aussi bénéficier.

« Nous sommes la première ville qui



est allée aussi loin en matière de services numériques aux citoyens, et ce, en se dotant d'une solution qui offre une vue complète des requêtes d'un même citoyen par nos employés. Cela s'inscrit dans notre volonté d'améliorer l'expérience citoyenne et de favoriser une culture d'amélioration continue et de performance. »
— Marc Demers, maire de Laval

« Comme beaucoup de municipalités, nous nous dotons d'un service 311 et d'un nouveau site Web. Lorsque nous avons vu la solution de Laval, ça nous a semblé naturel de s'adjoindre une expertise indéniable et de profiter d'une solution éprouvée qui permet de gagner du temps. Cela nous permettra d'améliorer nos pro-

cessus, outils et savoirs en gestion des requêtes citoyennes et d'accélérer notre transformation numérique. »

— Gilles Lehouiller, maire de Lévis

Avantages pour les villes participantes et leurs citoyens

En misant sur l'accompagnement de Laval, les municipalités intéressées bénéficieront de plusieurs avantages. D'abord, en adoptant une formule éprouvée, les villes profiteront d'une implantation jusqu'à 66 % plus rapide. Ensuite, elles profiteront d'une approche convergente et basée sur les meilleures pratiques en matière de services aux citoyens. De plus, elles accéderont à une maturation de

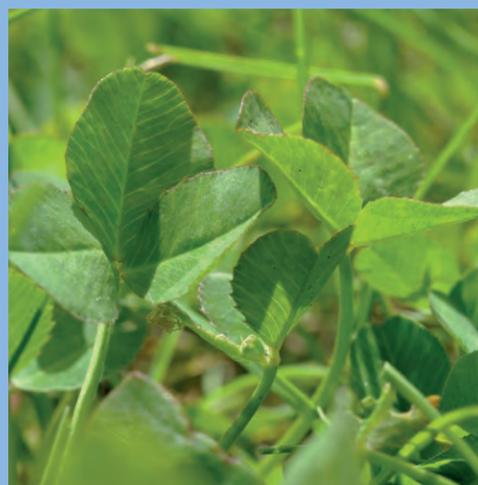
leur gouvernance grâce à des mécanismes de gestion et d'encadrement, notamment quant au traitement des plaintes et des consentements auprès des élus. Finalement, les villes pourront accélérer leur transformation numérique.

Avantages pour les citoyens de Laval

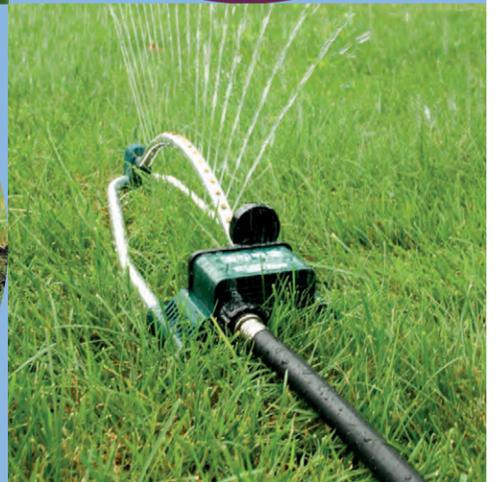
En plus du rayonnement auprès des autres grandes villes, cette entente avec Lévis est de type gagnant-gagnant pour les Lavallois, qui n'auront aucuns frais à défrayer pour sa mise en place. Au contraire, la Ville de Laval compte réinvestir les sommes obtenues dans sa transformation numérique.

Nouveau règlement sur les pesticides

Renseignez-vous dès maintenant.



À partir du 15 avril



laval.ca

WHERE IS GOD IN OUR SUFFERING?

Those of us who followed the funeral service for the late Prince Phillip could not help but be drawn to the small figure of Queen Elizabeth mourning the loss of her husband of 73 years whom she referred to as her "strength and stay". Our hearts went out to her as she sat alone, following covid-19 regulations, dressed in black with her black face mask. That tiny bent figure was the symbol of grief. Queen Elizabeth said sometime before the funeral that "Grief is the price we pay for love."

I think of the many times I stood with grieving families, shattered by the terrible and painful loss of a loved one, the untimely tragic death of a child, or a loved one dying in unrelieved pain, and asked, "Where is God in this suffering?"

Some Christians have the mistaken belief that their Christian commitment gives them some sort of insurance against the harsh realities of life. A minister told of a family, long

considered the very "pillars of the church", in which father, mother, and all of the children were active in church organizations, giving sacrificially of their time, money, and leadership.

One day the daughter was killed in a car accident when returning from a church conference and the family has never been inside a church since that tragedy! These people served God at significant cost to themselves, hoping to put God in their debt and buy some kind of insurance against life's misfortunes. When they thought God didn't keep His part in that bargain, they stopped serving Him.

Nowhere in the Bible does it say that Christian commitment gives an escape clause from life's "pain". Even a superficial reading of the New Testament shows this is not so! Rather Jesus says, "In this world you shall have tribulation; but be encouraged for I have overcome the world." (John 16:33)

William Sloane Coffin, ten days after the tragic death of his son in a car accident, spoke to his congregation at the Riverside Church in New York City. He said, "As most of you know, a week last Monday, driving in a terrible storm, my son - Alexander - who to his friends was a real day brightener, and to his family 'fair as a star when only one is shining in the sky' - my 24 year old Alexander, who enjoyed beating his father at every game and in every race, beat his father to the grave.

"My own broken heart is mending - for in the last week I have relearned the lesson; it is that love not only begets love, it transmits strength. One thing that should never be said when someone dies, 'It is the will of God.' Never do we know enough to say that. My own consolation lies in knowing that it was not the will of God that Alex die; that when the waves closed over the sinking car, God's heart was the first of all our hearts to break!

And, finally, I know that when Alex

beat me to the grave, the finish line was not Boston harbor in the middle of the night. If a week last Monday, a lamp went out, it was because for him (Alex) at least, the Dawn had come."

We, who have been made in the image of God, know that God loves with a broken heart. At the center of God's heart there is a Cross, and so it should be with us.

The Greek poet Aeskelus wrote:

Even in our sleep/ pain which cannot forget
Falls drop by drop upon the heart
Until our own despair/ Against our will
Comes wisdom through the awful grace of God."

Dr. Brian M. Gazzard, a resident of the town, is a personal development consultant.

**bm Gazzard@hotmail.com
514-961-8317**

LA VILLE OCTROIE LE CONTRAT POUR LE DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE L'ÉCOCENTRE DAGENAIS

Le projet de l'écocentre Dagenais se concrétise : la Ville de Laval a adjudgé l'octroi d'un contrat de 5 572 723,28 \$, taxes incluses, à Groupe Unigesco inc. pour les travaux d'aménagement de ce premier écocentre planifié sur le territoire. Le site, d'une superficie de 14 263 m², est situé sur le boulevard Dagenais Ouest, près du boulevard Bellerose. Il comprendra un poste d'accueil, une plateforme d'accès ainsi que des quais pour le déchargement des matières dans les conteneurs de récupération. La fin des travaux est prévue

pour l'automne 2021.

« L'ouverture de ce premier écocentre est attendue par la population pour bonifier l'offre existante. À terme, nous prévoyons non seulement augmenter le nombre de sites à quatre pour que l'ensemble des citoyens puisse avoir facilement accès à l'une des installations à proximité de leur domicile, mais nous travaillons également sur un projet de récupération de polystyrène à l'écocentre Dagenais. Notre objectif étant toujours de réduire l'enfouissement

en récupérant plus et mieux en vue de tendre vers le zéro déchet en 2035. »

- Virginie Dufour, membre du comité exécutif, conseillère municipale de Sainte-Rose et responsable des dossiers environnementaux

Offre de service visant une récupération optimale des matières

En cohérence avec la Stratégie lavalloise de gestion des matières résiduelles 2020-2025, l'écocentre contribuera à faire

augmenter le taux de détournement de l'enfouissement des matières de façon importante, ce qui permettra d'améliorer la performance de la Ville en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles. En effet, les matières récupérées en écocentre sont triées et dirigées vers les bonnes filières en vue d'être éliminées – ce qui se traduit par une meilleure performance environnementale.

DES NOUVELLES DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 21 AVRIL 2021

Les membres du comité exécutif souhaitent informer la population de certaines décisions prises lors de la séance publique tenue le 21 avril 2021.

Création du Programme de soutien aux événements sportifs

Le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social (SCLSDS) de la Ville de Laval, Tourisme Laval et Sports Laval unissent leurs efforts afin de mettre en place le Programme de soutien aux événements sportifs, qui vise à soutenir ce type d'événement sur le territoire lavallois. Afin de rendre possible la création du programme, le comité exécutif a approuvé l'entente de partenariat de 150 000 \$ entre le SCLSDS, Tourisme Laval et Sports Laval.

Malgré le contexte actuel de pandémie, le SCLSDS ainsi que ses partenaires tiennent à ce que ce jeune programme de soutien financier aux événements sportifs soit maintenu. Il permettrait de soutenir des événements dans la deuxième moitié de 2021 et, surtout, d'appuyer d'éventuelles candidatures pour des événements

qui pourraient se dérouler en 2022.

Subvention de 75 000 \$ au Conseil régional de l'environnement de Laval

Le Conseil régional de l'environnement de Laval (CREL) est un organisme dont la mission est de promouvoir le développement durable et d'améliorer la qualité de l'environnement en offrant différents programmes et services à la collectivité. La protection de l'environnement étant une priorité pour la Ville de Laval, les membres du comité exécutif ont accepté d'octroyer une subvention annuelle de 25 000 \$ pour une durée de 3 ans au CREL afin de soutenir l'organisme dans sa mission. La mobilisation de la collectivité est une condition de succès essentielle pour induire des changements dans les habitudes et les comportements.

Rappelons que le CREL, fondé en 1996, est un organisme de concertation à but non lucratif reconnu par la Ville de Laval. Le CREL développe et réalise des projets d'études de sensibilisation et d'éducation dans divers dossiers, dont les changements climatiques, l'énergie, les matières résiduelles et les milieux naturels.

Réunions du comité exécutif

Rappelons que le comité exécutif se réunit chaque semaine pour prendre des décisions sur des sujets variés. Il se compose du président, Marc Demers, du vice-président, Stéphane Boyer (Duvernay-Pont-Viau)

ainsi que des conseillers Sandra Desmeules (Concorde-Bois-de-Boulogne), Ray Khalil (Sainte-Dorothée), Virginie Dufour (Sainte-Rose) et de deux membres associés, soit Nicholas Borne (Laval-les-Îles) et Aline Dib (Saint-Martin).

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE VIRTUELLE DE BONJOUR AUJOURD'HUI ET APRÈS

Le 17 juin 2021 à 13h00 via Zoom

Principaux points à l'ordre du jour :

- Présentation du rapport d'activités
- Dépôt des états financiers
- Élection au conseil d'administration

Veuillez confirmer votre présence avant le 11 juin 2021 au 450-661-6716.

**Nathalie Lachance
Directrice générale**



 **LA VOIX**
St-François & Duvernay Est

#1-1400 rue Ouimet
Montréal, Qc, H4L 3R1
Tél.: 514-736-1133
redaction@stele-medias.com
publicite@stele-medias.com
administration@stele-medias.com

Président: Pascal Richard
Vice-Présidente / Finances: San Lu Ly
Vice-Président / TI: Sylvain Nadeau
Édition: Pascal Richard
Collaborateurs: Martin C. Barry,
Frederick Harding, Vincent Cadorette

Conseil juridique: Ariël T. Roy
Conseil comptable: Cianci & Associés
Production: Pascal Richard
Ventes: Pascal Richard
Publié par: STELE • Médias, Communications,
et Relations Publiques inc.

NOTRE IMPRIMEUR UTILISE DU PAPIER RECYCLÉ DE SOURCES RESPONSABLES ET EST AUDITÉ ANNUELLEMENT PAR FSC.



Le Journal La Voix de St-François de Laval est distribué à 20,000 lecteurs chaque mois. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Stele Médias Inc ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction. Dépôt légal aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada.

514-570-1855

L'équipe en immobilier la plus présente du quartier!

+ de 2500 propriétés vendues*

* Source CIGM



Michel Béland
Courtier immobilier

Alexandre Béland
Courtier immobilier

Mathieu Béland
Courtier immobilier

450 665-4000



ST-FRANÇOIS

Idéalement pour rénovateur ou pour projet de nouvelle construction. Rue tranquille prox. Rivière Des Mille-Iles, terrain de golf, Vieux Terrebonne, autoroute, école et bcp + Elle vous offre un grand potentiel pour le prix.

ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 249,900\$



DUVERNAY EST

Maison Ancestrale de 1933. Les boiseries d'origine s'y retrouvent encore. Plafonds +8pi, grande SDB, grands espaces intérieurs, 3 CAC finies et une salle familiale au 2e étage avec balcon ou possibilité d'une 4e chambre.

ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 549,900\$



ST-FRANÇOIS

Ce bijou clé en main vous charmera! Grande luminosité + Cachet chaleureux. Terrain bien entretenu, 2 grandes CAC à l'étage, 2ème cuisine s-sol & entrée indépendante, 2 installation lav/sec. Nombreuses rénovations.

MATHIEU BÉLAND 514-775-4005
PD 349,900\$



FABREVILLE

Grande maison 3 CAC + 1 garage. Rdc style ouvert, salon + foyer gaz; très grande cuisine. S-sol; possibilité d'une 2e salle de bain et chambre à coucher. Située dans un secteur de choix pour une qualité de vie familiale.

ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 549,900\$



DUVERNAY

Superbe propriété construite selon les plus grands standards. 3 CAC poss. 4e, 3 SDB, décor raffiné et moderne. Plafonds 13pi. Cour aménagée sublime, piscine creusée chauffée au sel. Une pure merveille!

MATHIEU BÉLAND 514-775-4005
PD 1,099,900\$



ST-FRANÇOIS

Maison + garage 22 x 22, terrain clôturé 9,375pc. 3 CAC poss. 2 autres au s-sol, qui a plafonds +8pi! 2 salles de bain complète, 1 salon et 1 grande salle familiale, garage avec accès à la maison et sous-sol.

ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 429,900\$



ST-FRANÇOIS

Maison 4 CAC et 2 SDB, endroit de rêve dans est de Laval. Vue unique sur Rivière-Des-Prairies à l'arrière et champs en façade, faune abondante. Hauteur plafonds 12pi *Maison complètement rénovée en 2015*.

ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 650,000\$



ST-FRANÇOIS

Duplex Jumelé, beau terrain. Logement principal sur 2 étages style maison de ville, Logement haut; 2 CAC spacieuses, 1 SDB et 1 s/eau loué 1,200\$/mois. Logement du bas 3 1/2, loué à 525\$/mois.

MATHIEU BÉLAND 514-775-4005
PD 439,900\$



ST-FRANÇOIS

Maison bien entretenue au fil des années. Situé sur une rue très tranquille et à proximité du centre d'achats et école primaire. A la cour, grand terrain 8,400pc bordé haie de cèdres, remise et spa avec patio de cèdres

MICHEL BÉLAND 514-234-4000
PD 369,900\$



ST-FRANÇOIS

Maison de 3 CAC avec garage, poss. d'une 4e CAC au sous-sol très facilement. Situé sur une rue tranquille près des services, vous y trouverez également une cours intime avec terrasse de bois et bordé de haie cèdres.

MICHEL BÉLAND 514-234-4000
PD 300,000\$



ST-FRANÇOIS

Maison 1 CAC à l'étage, 2 CAC s-sol. 1 CUI au s-sol + poss. CUI au 1er étage; présentement aucune armoire ou comptoir ne s'y trouvent. Thermopompe murale, garage avec mezzanine, aspirateur central, cabanon.

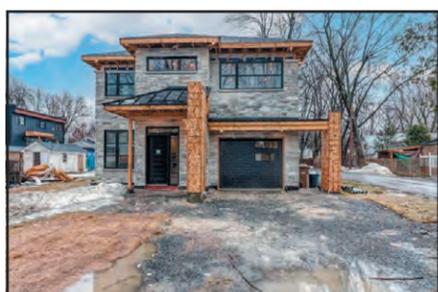
ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 450,000\$



ST-FRANÇOIS

Terrain 12,163pc, façade 97,80 x 110 profondeur avec un garage (Service de Débrosselage + peinture d'automobiles). Terrain pourrait être divisé en 2 pour 2 nouvelles constructions. Le bâtiment garage actuellement sur place devra être démolit par l'acheteur de même que toutes les vérifications de zonage pour la faisabilité de sont projet.

MICHEL BÉLAND 514-234-4000
PD 350,000\$ + TPS/TVQ



AUTEUIL

Magnifique maison à étages 2020 avec garage. Matériaux superbes, finition de qualité, espace de vie moderne et accueillant, grande luminosité, 3 CAC et 2 SDB à l'étage. Secteur de choix. La finition aux choix de l'acheteur.

MATHIEU BÉLAND 514-775-4005
PD 649,900\$



ST-FRANÇOIS

Très beau duplex "Unité de coin", jolie cour arrière clôturée. 1er logement sur 2 niveaux; 3 CAC, 1+1 SDB. 2e logement; rénové, 2 CAC, 1 SDB. Pièces spacieuses et très lumineuses. Très bon investissement.

MATHIEU BÉLAND 514-775-4005
PD 349,900\$



ST-FRANÇOIS

Maison sur un grand terrain de 81 x 115 pour un total de 9,200pc à prox. terres agricoles et Rivière des Prairies. Immense potentiel. A besoin de rénovations, 3 CAC et 1 SDB, s-sol à finir. Occupation idéale novembre 2021.

ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 349,000\$



ST-FRANÇOIS

Très beau duplex, jolie cour arrière clôturée. 1er logement rénové aménagé 2 niveaux; 3 CAC, 1+1 SDB, accès garage. Logement RDC/studio; salon, cuisine, SDB. Beaucoup de luminosité, pièces spacieuses.

MATHIEU BÉLAND 514-775-4005
PD 299,900\$



ST-VINCENT-DE-PAUL

Grand triplex avec rénovations. Proximité: parcs, épicerie, école et +. Idéal pour investisseurs cherchant une propriété à la fois rentable et près de tous les services. Très bons revenus.

MATHIEU BÉLAND 514-775-4005
PD 679,900\$



ST-FRANÇOIS

Grande maison de pierre, style unique 8 CAC, garage, 3 foyers. Vue panoramique Rivière des Prairies, navigable. Maison principale et 2 Logements. 1er logement s-sol; 2 CAC. 2e logement sur deux étages; 2 CAC + ascenseur.

MICHEL BÉLAND 514-234-4000
PD 949,900\$



ST-FRANÇOIS

Propriété jumelée, beau secteur tranquille, près services et autobus. Plafond cathédrale dans SAM avec puits de lumière. 2 CAC et SDB au RDC. 2 grandes SFam au s-sol. Joli cour aménagée clôturée. Très beau potentiel.

MATHIEU BÉLAND 514-775-4005
PD 279,900\$



DUVERNAY EST

Construction 2017, superbe maison & garage, 3 CAC et 2 SDB. Poss. 4e CAC au s-sol qui est rez-de-jardin. Abondance de luminosité. Rue tranquille, prox. Rivière des Prairies et Pont A25 dans l'est de Laval

ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PD 528,800\$